

**Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale
de la Société des Amis du musée de Sèvres du 4 mars 2003**

Le président, après avoir constaté, compte tenu des pouvoirs reçus et des présents, estime que l'assemblée est conforme aux statuts et ouvre l'assemblée à 16 heures.

Il fait remarquer l'omission, sur la convocation, d'un vote relatif à l'acceptation du compte rendu de l'assemblée du 9 avril 2002. Cette acceptation est votée à l'unanimité.

Sont examinés successivement les divers points de l'ordre du jour :

1. Proposition par le Conseil de prolongation des mandats de : Mmes Yveline de Chavagnac, Marie-Lise Charrière, Christiane de Laguiche, ainsi que de MM. Michel Dutilleur-Francoeur, Bernard Papillon, Hubert de Saint-André, Jack de Beurville et Pierre Ennès. Cette prolongation est votée à l'unanimité pour une durée de quatre ans, pas d'abstentions ni de votes négatifs.

2. Le Conseil propose, comme administrateur : Edouard de Montjoye. Le président rappelle le rôle éminent de M. de Montjoye dans les rapports fructueux entre le château d'Enghien, en Belgique et notre société et aussi les nombreux adhérents que nous avons en Belgique. Cette candidature est acceptée à l'unanimité. Les applaudissements accompagnent Edouard de Montjoye quand il se lève, à l'invitation de l'assemblée, il est élu pour quatre ans, comme tous les administrateurs. C'est un lien qui se renforce entre la Société et notre public belge.

3. Rapport moral : C.F Annexe 1 (page 136 du Registre). Le secrétaire général rappelle les diverses activités qui ont vu les sociétaires participer en grand nombre au cours de l'année 2002.

4. Rapport financier : donné par le président (Annexe 2, page 130 du Registre, en francs, pour une meilleure appréciation, et en euros : Annexe 3, page 132 du Registre). Le président indique les chiffres des divers postes en francs, puis en euros du crédit et du débit ; il insiste sur la nécessité de trouver de nouveaux adhérents, sinon il faudra augmenter les cotisations, ce qu'il ne souhaite pas. Il précise que le voyage est source de recettes. Il n'y a plus de produits financiers, les SICAV ont été vendues. Pour la première fois depuis la création de la Revue, nous ne devons pas affecter nos réserves à l'équilibre. A une question, le président répond que le nombre de timbres s'est trouvé accru du fait que nous avons fourni des timbres « hors mailing » pour l'exposition « Le Tour de France en Cent assiettes » au Musée. Le don de 2300 euros a été affecté à un achat de Mosaïque de verre. Certaines dépenses sont incompressibles : assurance, gardiens.

Un débat s'engage entre le président et l'assemblée sur le recrutement de nouveaux adhérents.

Des exemples sont fournis pour démontrer la difficulté de telles opérations : Au « Salon de la Céramique de Collection » 4000 dépliants ont été remis par le président et Mme Epple. Aucune adhésion supplémentaire n'a été constatée à la suite de cette distribution. A une vente « P.I.A.S.A. », 2000 programmes de conférences de la société ont été distribués avec pour résultat : 5 nouveaux adhérents.

Une intervention demande une réduction de la cotisation pour la personne qui trouverait ce nouvel adhérent, ce qui semble difficile à réaliser.

Le président fait remarquer combien les bénévoles sont surchargés. Il précise que des programmes des conférences ont été imprimés ; ils sont à la disposition des bénévoles qui voudraient les distribuer.

A la question : l'Assemblée Générale donne-t-elle quitus pour le rapport financier, il est répondu OUI, à l'unanimité ; aucune abstention, aucun vote négatif.

5. Examen des listes de la société : Le secrétaire général examine le nombre des cotisations payées ou à régler, l'appartenance géographique des membres (cf. Annexe 4, page 134 du Registre).

6. Programme des conférences envisagées pour 2004 : Précision donnée par le président : dans la mesure du possible elles seront données en français ou lues par un bénévole. Dans le cas d'acceptation par le conférencier sont prévues : E. Dal Carlo, « Installation d'une exposition au Musée Querini Stampalia à Venise » ; un membre de l'équipe de Montelupo à Florence sur la façon d'organiser le musée ; Mme Lessmann qui parle français sur un sujet non déterminé ; Gilles Grandjean sur Rouen et la Céramique ; Ulrich Leben sur les « Meubles avec plaques de porcelaine, à Waddesdon Manor, chez Lors Rothschild » ; Marina Torrini sur le pavement de San Sebastiano à Venise.

A une question relative aux ventes de livres du conférencier à l'issue de la conférence, le président assure que des exemples antérieurs montrent que c'est une initiative qui a eu plein succès (M. Coudamy, M. Bastian). Il assurera la signature de son Traité de la Porcelaine de Sèvres lors de la prochaine conférence.

7. M. Jack de Beurville, responsable des voyages annonce le voyage 2003, en Andalousie du 6 au 12 octobre 2003, c'est un choix, nous assure-t-il, dont il n'est pas responsable et pour lequel il a de nombreux participants.

Un débat s'institue sur les voyages d'un jour ; M. de Beurville fait remarquer qu'ils ne sauraient excéder 150 km, deux jours entraîneraient un budget différent.

En l'absence de volontaires la proposition n'est pas retenue.

8. Attribution d'une somme de 2.300 euros mise à disposition du Musée national de Céramique est acceptée à l'unanimité. Aucune abstention, aucun vote négatif.

9. Projets concernant le n° 12 de « SEVRES » : Yveline de Chavagnac et Jacqueline du Pasquier sont en mesure d'annoncer une revue riche en articles : 1) Marques de Sèvres autres que celle de la manufacture par Florence Slitine ; 2) François Boucher par Françoise Joulie ; 3) Edme Serrurier à Rouen par Chantal Soudée-Lacombe ; 4) Les colonies françaises de la Restauration à la Manufacture, par Pierre Ennès ; 5) Les sculptures du XVIIIème siècle à la Manufacture, par Tamara Préaud ; 6) Article sur M. de Courchemont à Limoges, par Véronique Ayroles ; 7) Article sur Charles Avisseau, par Auger et Jean-Pierre Avisseau.

10. Projets concernant le site amisdesevres.com : M. Edouard Williamson présente le site sur écran. Il insiste sur le fait que c'est un atout sérieux pour le recrutement et pour la présence de la société hors de l'hexagone.

A des questions diverses, il répond comment l'accès au site sera facilité par un code « public » ou « membres » qui sera diffusé lors de l'envoi de la prochaine convocation.

Le site présentera : la Société, ses activités, les conférenciers (120), la Revue.

Si l'internaute veut s'inscrire, il le pourra, c'est un excellent avantage pour la société.

Qui va nourrir le site ? La question reste posée.

11. Questions diverses : En l'absence de questions et l'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les sociétaires qui sont venus à l'assemblée générale et lève la séance à 17 h 15.